

BULLETIN MUNICIPAL N°2

Période du 21 décembre au 21 mars 2021

Commune de Fontenay-sous-Fouronnes



Nous avons cette année 2020 connu de curieuses fêtes de fin d'année, en petit nombre, sans embrassades pour fêter masqués l'arrivée de l'an nouveau. Notre département était en rouge sur les cartes et nous avons dû redoubler de précautions. Nous avons vu, les conséquences d'un déconfinement trop rapide cet été. Les anciens disaient « Noël au balcon, Pâques aux tisons ! ». Essayons ensemble de faire qu'à l'inverse, Pâques soit au balcon et... sans masques. Bonne année à tous, elle ne pourra qu'être meilleure que celle passée et souhaitons que 2021 soit celle de la fin de cette triste période et qu'on puisse enfin retrouver une vie normale !

Le Maire,
André Vanhoucke

Informations pratiques :

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi et mardi 14h – 17h, jeudi 9h – 12h

Téléphone : 03.86.41.56.43

E-mail : mairie.fontenaysousfouronnes@orange.fr



AFFAIRE DU MARRONNIER : SUITE ET... FIN

Peut-être vous demandez vous pourquoi le Bulletin Municipal n'a pas été distribué en temps et en heure le 21 décembre comme annoncé ? Dans le précédent numéro, nous avons évoqué les champignons qui se trouvent sur une partie du grand arbre trônant sur la place du village. Benoît Terreaux de l'ONF, nous a redirigé vers un expert en la matière provenant de Dijon. Nous avons mandaté cet expert et il nous a rendu visite le 22 décembre, afin de dresser un diagnostic et nous aider à prendre une décision. Son rapport est arrivé début janvier en mairie, nous l'attendions pour l'ajouter au Bulletin Municipal afin que tout le monde soit bien informé. Ce rapport annonce une triste fin pour notre marronnier centenaire, et préconise un abattage dans les plus brefs délais afin d'éviter un accident. Cet abattage sera effectué par l'entreprise Bourdillat le 15 janvier. L'expertise est disponible en mairie pour ceux qui veulent la consulter entièrement, en voici un bref extrait.

Le marronnier diagnostiqué se trouve dans la catégorie 4.

Cet arbre subit une dégradation du bois à plusieurs endroits.

Côté 240 grades, la dégradation a entraîné la rupture d'une importante branche charpentière.

Côté 30 grades, le bois d'un axe important en cours de mortalité est dégradé par l'amadouvier.

Côté 30 et 140 grades, des champignons d'aubier altèrent les assises génératrices et le bois d'aubier accentuant les pertes de vitalité observées dans la commune.

En plus des risques de rupture importants induits par la dégradation du bois, l'arbre exprime une forte régression physiologique sans réaction susceptible de compenser les mortalités d'axes.

2.2 – PRÉCONISATIONS

Préconisations d'actions

- Abattage de l'arbre dans les meilleurs délais.

VIE DU VILLAGE

Guillaume Boisson et Marion Escoffier et leur fille Lucie qui a 5 ans, se sont installés le 11 octobre dernier dans l'ancienne maison de Janine Monvoisin, au cœur du village. Cette petite famille habitait avant à Mouffy, Marion travaillait à l'épicerie de Charentenay et est désormais en recherche d'emploi dans le domaine du commerce et de la vente. Elle est passionnée par les tricots et les arts créatifs et a déjà aménagé un petit atelier. Guillaume quant à lui, travaille chez ElcoPharma à Mailly-la-Ville. Ils s'adonnent à des travaux de rafraîchissement de la maison, afin de la mettre à leur goût. En achetant la maison, ils ont retrouvé des photographies anciennes et ont décidé de consacrer un espace sur un des murs de la maison pour les afficher, afin de conserver un bout de l'Histoire de Fontenay.

Triste nouvelle : le 8 octobre dernier Jocelyne Michot, compagne de l'ancien cantonnier Didier Cavois, est décédée brutalement d'un cancer foudroyant. Le conseil municipal s'associe à la douleur de sa famille et notamment à son fils Teddy.

JANINE DELARUE : 36 ANS CONSACRÉS À FONTENAY

Il est bien difficile en consultant les albums d'archives déposées à la mairie de Fontenay de se faire une idée de ce que fut la vie personnelle de Janine Delarue qui dirigea la commune de 1965 à 2001, soit 36 années et 6 mandats. On trouve pour



l'essentiel, de nombreuses photos, des coupures de presse, des annotations de sa main concernant notre village et les nombreux travaux d'embellissement qu'elle y fit réaliser. Restauration complète de notre église classée à l'inventaire des monuments historiques, rénovation du lavoir, enfouissement des fils électriques... Les photos où elle figure sont prises lors de visites de chantiers ou d'inauguration et à chaque fois ce sont surtout les artisans, architectes, contributeurs financiers qui sont au premier plan. L'une d'elles cependant met Janine en vedette, c'est en décembre 1990, lors de l'inauguration du lavoir après restauration. Devant une brochette de personnalités politiques

masculines, elle prend la pose de la lavandière, battoir en main et les genoux posés dans la caisse traditionnelle. Infirmière à domicile, Janine était née Delarue, une famille qui avait tenu l'hôtel Delarue qui de la fin du XIX siècle jusqu'à l'entre-deux-guerres était le lieu de rencontre du village : café, épicerie, billard... Dans le dernier tiers de sa vie Janine, chevalier du Mérite agricole et de la Légion d'honneur, avait rencontré le bonheur avec Pierre Monvoisin, un homme délicat doté d'un humour jamais pris en défaut, qui devint son époux.

CONSEIL MUNICIPAL

Fontenay a la chance d'avoir pu conserver sa propre décharge qui permet aux habitants du village de se débarrasser de certains types de déchets. Le 22 septembre, la commune a reçu la visite du DRIRE (Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement). Le constat a été fait que les règles de la décharge ont été enfreintes. Guy et André ont rempli plusieurs camions de déchets non-conformes. Suite à cela, la Mairie a pris la décision de changer le cadenas de la décharge à laquelle pourront désormais accéder les habitants, seulement s'ils sont accompagnés du cantonnier (sur ses plages horaires), du maire ou de son adjointe (Pauline : 06.37.63.38.79). Ils pourront répondre aux questions et vérifier que les déchets correspondent bien aux normes de la décharge.

Le Conseil Municipal souhaiterait remettre en marche l'horloge et la cloche de la mairie, un devis a été demandé à un artisan spécialisé. Les cadeaux de la commune pour les enfants, ainsi que le panier des anciens ont été maintenus cette année, la distribution s'est faite en respectant les mesures sanitaires. Les vœux du Maire, ne pourront pas avoir lieu vu les circonstances, le partage de la Galette des Rois non plus.



COMPTEZ LES MOUTONS

Vous avez peut-être pu apercevoir des moutons broutant dans les champs des Fourmond, des Godefroy ou des Jacquet autour de Fontenay. Nous avons mené notre enquête sur la trace de ces nouveaux venus ! En discutant avec des céréaliers, l'idée lui est venue d'offrir une proposition agronome à tous les agriculteurs qui veulent améliorer la biodiversité et réduire l'usage des produits chimiques. Au-delà de son métier de berger, la volonté de Jean-Baptiste et d'entretenir les sols de notre région. Les moutons désherbent et enrichissent les terres de leurs déjections. Installé depuis 1 an, il travaille avec sa compagne et 3 employés pour s'occuper de son troupeau de 300 ovins. Au printemps, il accueille des moutons d'autres éleveurs en pension et leur nombre s'élève à 4000 voire 5000 ! Dans le secteur de Vincelles en allant jusqu'à Nitry, en passant par Brosses et Courson, Jean-Baptiste rayonne sur 2500 à 3000 hectares de terres accueillant ses moutons. Pour information, des chiens de protection dorment et vivent avec les moutons les 365 jours de l'année. Ils sont gentils mais protecteur, si vous les croisez il ne faudra ni les nourrir ni les caresser, car Jean-Baptiste et son équipe souhaitent que ces chiens conservent leurs instincts de garde et demeurent exclusivement dans l'univers des moutons. Le numéro d'astreinte de Jean-Baptiste est le : 06.95.13.16.33.



BOUCHERIE - CHARCUTERIE JOUBLOT

28 Rue d'Orléans
89460 CRAVANT
03 58 43 80 79
06 17 20 70 61

COMMERCE LOCAL À DÉCOUVRIR

C'est un vrai bonheur de voir revivre un petit commerce. À Cravant, Cédric et Angélique Joublot ont repris le 27 juin dernier la boucherie Cordin. Cédric se sert uniquement chez des producteurs locaux comme Christophe Bostyn de Châtel-Censoir ou les poulets de la Garenne à Taingy. Sa charcuterie délicieuse et variée est entièrement faite maison. Ne pas rater le paté en croute et les andouillettes...

Vous pouvez nous écrire par mail à l'adresse :

bulletinfontenay@gmail.com

Ou en déposant votre courrier avec le libellé « Bulletin Municipal » dans la boîte aux lettres de la Mairie.



Afin d'éviter la trop grande consommation de papier, nous proposerons les prochains numéros du bulletin en version numérique également, si vous souhaitez le recevoir sur vos écrans plutôt que dans la boîte aux lettres faites-le nous savoir en nous écrivant.